



COLLECTE

APPAREILS FROIDS



CONSIGNE

POUR DEMANDER LA COLLECTE D'UN APPAREIL FROID, VOUS DEVEZ COMMUNIQUER AVEC LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS AU **450 449-8630**.

POUR QUE L'APPAREIL SOIT RAMASSÉ LE LUNDI SUIVANT, VOUS AVEZ JUSQU'AU MERCREDI POUR APPELER.

OUI

- Réfrigérateurs - Congélateurs - Climatiseurs
- Déshumidificateurs - Refroidisseurs d'eau - Celliers
- Thermopompes

De préférence, faites appel à un frigoriste certifié pour désinstaller votre thermopompe et vous en départir, car certains modèles peuvent laisser s'échapper des halocarbures lors du débranchement.

 CES APPAREILS SONT AUSSI ACCEPTÉS À L'ÉCOCENTRE SAINT-BRUNO.

NOTE

LES APPAREILS FROIDS SONT DES APPAREILS CONTENANT DES HALOCARBURES (GAZ RÉFRIGÉRANTS) POUVANT APPAUVRIR LA COUCHE D'OZONE ET ACCÉLÉRER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. ILS CONTIENNENT AUSSI SOUVENT DES CONTAMINANTS, COMME DU MERCURE ET DE L'HUILE.